

**CAUSES ET EFFETS DE LA CRISE TUNISIENNE :
QUELLES PERSPECTIVES ?
CET ARTICLE VIENDRAIT DE PARAITRE FIN DECEMBRE 2012 DANS LES ACTES
DU V ème CONGRES INTERNATIONAL DE LA MESCE**

**« TERRITOIRES ET DEMOCRATIE CULTURELLE : VERS UN NOUVEAU
CONTRAT EDUCATIF »
UNIVERSITE DE CORSE PASQUALE PAOLI, UMR CNRS 6040 LISA**

CORTI, 4-7 juillet 2011

**L'AUTEUR DE CET ARTICLE EST Dr. Abdallah GABSI
Chargé d'enseignements et chercheur dans les Universités de
Toulouse
et d'Amiens**

Diplômé des Universités françaises

DOCTEUR EN DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN

DOCTEUR EN URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DOCTEUR EN GESTION

DOCTEUR D'ETAT FRANÇAIS EN SCIENCES ECONOMIQUES

TITULAIRE DE 10 DEA /DESS DONT UN EN SCIENCES POLITIQUES

**QUALIFIE MAITRE DES CONFERENCES PAR LE CONSEIL NATIONAL
DES**

UNIVERSITES FRANÇAISES

Les effets de la mondialisation ont pour effet de raviver les problématiques identitaires . Ces questions se posent avec une acuité croissante en Méditerranée selon différents paramètres : les représentations des individus dont l'identité peut être seconde par rapport à celles des groupes dominants sur les plans linguistique, socioculturel ethnique ou religieux ; la constitution historiques des Etats et leur implication dans les politiques éducatives et culturelles ; le degré d'autonomie des territoires et des communautés qui les peuplent ; la primauté au contraire de l'identité nationale , souvent nominative , qui peut aller jusqu'à l'imposition d'un monoculturalisme. Les politiques éducatives menées jusqu'ici par les Etats-nations dans un objectif d'uniformisation et d'assimilation entrent en tension sous l'effet de l'émergence de nouveaux acteurs institutionnels (UNESCO, Europe) et sociaux (familles, communauté, associations, syndicats, confessions etc.). Cette défaillance n'est pas de nature à apaiser les conflits associés aux situations d'hégémonie linguistique et culturelle. Dès lors, le savoir vivre ensemble est une des problématiques sociétales qui invitent à reconsidérer l'organisation de la cité où chaque composante doit trouver son espace, sa légitimité et son statut. Il devient alors opportun autant qu'urgent de s'interroger sur l'élaboration d'un nouveau contrat éducatif qui soit fondé sur la construction de répertoires qui intègrent résolument l'interculturalité et le plurilinguisme.

C'est dans cette perspective que s'est déroulé, du 4 au 7 juillet 2011, le Ve congrès de la MESCE, appelant à une réflexion approfondie sur le rôle du système éducatif dans le traitement des différences. Il a réuni une centaine de participants provenant de 25 pays, Algérie, Belgique, Bosnie Herzégovine, Cameroun, Canada, Congo, Costa Rica, Egypte, Etats Unis, Ethiopie, France, Italie, Japon , Kenya, Malte, Maroc, Mexique, Norvège, Sénégal, Sri Lanka, Taïwan et Tunisie.

Les actes du colloque « TERRITOIRES ET DEMOCRATIE CULTURELLE : VERS UN NOUVEAU CONTRAT EDUCATIF » n'ont pu être téléchargés sur le site lienenpaysdoc.com

Vous pouvez les obtenir en faisant la demande à lienenpaysdoc@orange.fr

